

asbp

Assemblée
des Structures
en Arts Plastiques



L' ASSEMBLÉE DES STRUCTURES EN ARTS PLASTIQUES

Première Fédération des Opérateur.ices du secteur en Belgique francophone, l'association s'engage en faveur des arts plastiques.

En tant qu'union des professionnel.les de la diffusion et de l'accompagnement dédiés à ces disciplines, ASAP œuvre pour améliorer les conditions de travail et de création de tous.tes les acteur.ices du secteur.

Elle est le porte-voix des revendications de ses membres auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la COCOF.



HISTORIQUE DE LA CRÉATION D'ASAP

DEPUIS FÉVRIER 2024, DES STRUCTURES ET OPÉRATEURS EN ARTS PLASTIQUES DE LA FWB SE SONT RASSEMBLÉS AFIN DE DÉFINIR LA CRÉATION DE LA PREMIÈRE FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS EN ARTS PLASTIQUES. CE SONT PLUS DE 15 RÉUNIONS DURANT LESQUELLES LES OPÉRATEURS DE TOUTES RÉGIONS DE LA FWB SE SONT RASSEMBLÉS, ONT PARTAGÉ LEUR SITUATION, LEURS RÉALITÉS.

TOUT CE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ BÉNÉVOLEMENT PAR LES ÉQUIPES DES STRUCTURES FONDATRICES D'ASAP.

LE 8 NOVEMBRE 2024 L'ASAP ASBL EST CRÉÉE LORS DE L' AG CONSTITUTIVE, LES STATUTS DE L'ASBL SONT DÉPOSÉS AU MONITEUR BELGE.

ASAP EST EN BONNE VOIE POUR ÊTRE RECONNUE COMME FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE.



ASAP A POUR MISSIONS

- **Représenter** Les intérêts des organisations professionnelles actives dans les domaines de la diffusion, production, recherche, participation, éducation et formation en arts plastiques et visuels :
 - Depuis décembre 2024, rencontre avec le cabinet de la ministre de la culture
 - Une lettre de revendications signée par 45 structures déposée au cabinet à la veille du conclave budgétaire du 11 avril.
 - Deux articles dans Le Soir
- **Fédérer** Les acteurs du secteur pour renforcer leur voix et leur impact :
 - 26 organisations sont actuellement membres-fondateurs de ASAP.
 - Une rencontre d'information est organisée vendredi 23 mai à 11h au Wiels pour les nouveaux membres.
- **Structurer & participer à la professionnalisation** du secteur afin d'optimiser les conditions d'exercice de tous ses membres.
 - en attente de la confirmation que nous sommes reconnus de Fédération professionnelle afin de pouvoir siéger à la chambre de concertation et participer aux négociations autour de la révision du décret des arts plastiques en FWB.
 - Liens avec les différentes fédérations : L'ASTRAC, LaFAP, RAB/BKO (le réseau bilingue des opérateurs artistiques bruxellois), 50°NORD-3°EST (le réseau transfrontalier Hauts-de-France / Belgique autour des arts visuels).
- **Favoriser** le développement économique et la cohésion sociale par la promotion des arts et de la culture.
 - à travers la mise en place d'enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des membres et d'autres structures, nous participons à la mise en lumière de la réalité du secteur et son impact social et économique.



LES RÉALITÉS DU SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LES STRUCTURES ET OPÉRATEURS EN ARTS PLASTIQUES SONT EN PÉRIL.

- 60 % D'ENTRE EUX FONCTIONNENT AVEC 0 À 2 EMPLOYÉ·ES.
- LE BUDGET ALLOUÉ AUX ARTS PLASTIQUES REPRÉSENTE - DE 2 % DU BUDGET POUR LA CULTURE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (FWB) ET N'A JAMAIS ÉTÉ INDEXÉ. CE SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE EMPÊCHE LES OPÉRATEURS DE REMPLIR LEUR MISSION : SOUTENIR LES ARTISTES, ASSURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES ET GARANTIR LA DIFFUSION DES ŒUVRES. LA PRÉCARITÉ EST PARTOUT ET TOUCHE TOUS LES OPÉRATEURS, LES NOUVELLES STRUCTURES COMME LES PLUS IMPORTANTES.
- LE DÉCRET DE 2014 ENCADRANT LE SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES EN FWB N'A JAMAIS ÉTÉ APPLIQUÉ FAUTE D'ARRÊTÉ D'APPLICATION.



NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS

- **UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES MISSIONS CONFIEES** : augmentation et indexation des subsides, revalorisation des dotations pour garantir la pérennité des structures.
- **UN SOUTIEN À L'EMPLOI CULTUREL** : financement permettant aux structures d'embaucher du personnel qualifié et de rémunérer correctement les artistes et techniciens.
- **UN ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES STRUCTURES** : dispositifs professionnels et juridiques pour sécuriser leur activité et favoriser leur développement.
- **UNE POLITIQUE CONCERTÉE POUR LES ARTS PLASTIQUES** : prise en compte des spécificités des différents types de structures (centres d'art, artist-run spaces, musées...) et articulation de leurs missions complémentaires.
- **UN SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES** : mise en place d'un fonds d'acquisition d'œuvres, meilleure visibilité des artistes FWB dans les médias subventionnés, encouragement des expositions et des échanges internationaux.
- **UN ENGAGEMENT POLITIQUE RÉEL** : implication des décideurs dans la vie culturelle, reconnaissance du rôle essentiel des structures comme moteur du rayonnement artistique et de développement économique.
- **UN CADRE LÉGISLATIF ET UNE FISCALITÉ FACILITANT LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS** : incitations pour soutenir les structures et préserver le patrimoine dans le domaine public.
- **ASAP ambitionne de devenir un interlocuteur central** pour le secteur des arts plastiques auprès des instances publiques. En tant que fédération professionnelle, elle estime également qu'une place légitime doit lui être attribuée au sein de la chambre de concertation des arts plastiques, où la voix des opérateurs n'est pas représentée.



Membres Fondateurs

as6p

ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

 **BOTANIQUE**

BP
S²²
MUSÉE D'ART
DE LA PROVINCE
DE HAINAUT

 Centre culturel
du Brabant wallon

 **Chiroux**
CENTRE CULTUREL

WOLUBILIS
CENTRE CULTUREL

 **Centrale**
for contemporary art

 **DAILY
BUL
& Co**

 **ILES**

 **iMAL**



OOO
KERAMIS
CENTRE DE LA CÉRAMIQUE



la loge



LA NOMBREUSE

LES **DRAPIERS** LIÈGE

MACS
Musée des Arts Contemporains
Grand-Hornu

mst+ ASBL
MOUVEMENTS
SANS TITRE

OHME

 **Opérateurs
Liégeois
en Art**

POELP

SB34

 **COLLECTING
PEOPLE**

TAXXAT

V2VINGT
VENI VIDI

WIELS

VOUS SOUHAITEZ en SAVOIR PLUS ?

RENDEZ-VOUS Le VENDREDI 23 mai au WIELS à 11H !

WWW.ASAP-ASBL.BE